

LES HORAIRES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
À partir de 7h20	Accueil de loisirs périscolaire		Accueil de loisirs Extrascolaire: activités variées dans différents domaines	Accueil de loisirs périscolaire	
8h30 / 11h30	Ecole			Ecole	
11h30 / 13h30	Restauration scolaire			Restauration scolaire	
13h30 / 16h30	Ecole			Ecole	
16h30 / 17h30	Périscolaire: activités variées dont accompagnement scolaire			Périscolaire: activités variées dont accompagnement scolaire	Périscolaire: activités variées
17h30 / 18h30	activités variées		activités variées		

INSCRIPTION ÉCOLE

Les pré-inscriptions se font de préférence avant mars. Un dossier est à récupérer à l'accueil de la mairie. Les inscriptions se font ensuite auprès des directeurs d'école. Les coordonnées des différentes écoles et les renseignements concernant l'inscription sont disponibles sur www.ville-horme.fr

PORTAIL FAMILLE

Vous trouverez sur www.ville-horme.fr, le lien vers le Portail Famille. Il permet de gérer vos activités et le paiement de vos factures sans vous déplacer, 24h/24h et en toute sécurité.

Vous pourrez :

- > créer ou modifier votre dossier famille
- > inscrire vos enfants aux différentes activités : périscolaires, accompagnement à la scolarité, restauration scolaire, accueil les mercredis et pendant les vacances, séjours de vacances...
- > faire des réservations
- > consulter et régler vos factures.

Contactez-nous pour connaître votre identifiant et mot de passe.



ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ

Pour les enfants à partir du CP. Par petits groupes de 12 enfants au maximum. L'engagement se fait entre deux périodes de vacances, deux ou trois jours par semaines, au choix des familles.

Pensez à prévoir le goûter de vos enfants.

- > De 16h30 à 17h30
- > Les lundis, mardis et jeudis.

ACCUEIL DES MERCREDIS

Les enfants sont accueillis à la demi journée ou à la journée de 7h20 à 9h jusqu'à 17h à 18h.

Stages découvertes les matins, activités variées les après midis.

RESTAURATION SCOLAIRE

La Ville de L'Homme poursuit un objectif constant de qualité de la restauration scolaire. Cela se traduit tant dans les choix des aliments, que dans le fait de proposer, au minimum:

- > **50 % des aliments bio** dont un repas entièrement bio par semaine
- > un repas végétarien par quinzaine.

La restauration, d'autre part, s'inscrit de façon objective dans une démarche de promotion de la protection de l'environnement et du développement durable.

La pause méridienne comprend un temps de repas et un temps d'activité périscolaires. Seul le temps de repas est facturé.

Elle est mise en place sur deux sites: l'école Francis Nicolas et le site du bourg : les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Il est nécessaire :

- > d'être inscrit au service
- > de réserver ses repas soit en ligne à l'aide du Portail Famille, soit à la Maison de la Famille.

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

Les enfants de tous les groupes scolaires de la commune sont accueillis sur le site périscolaire du Bourg. Pour les élèves scolarisés à l'école F. Nicolas une navette est organisée pour rejoindre leur école à 8h30 et le périscolaire à 16h30. Pensez à prévoir le goûter de vos enfants.

- > le matin de 7h20 à 8h20 et le soir de 16h30 à 18h30
- > les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE

Durant les vacances scolaires et les mercredis, les enfants sont accueillis sur les différents accueils de loisirs :

- > de 3 à 13 ans, en journée ou 1/2 journée, avec ou sans repas
- > de 14 à 17 ans à l'Espace Animation Jeunesse, l'après midi.

TRANSPORT SCOLAIRE

4 trajets par jour (8h30, 11h30, 13h30 et 16h30) et 2 trajets le mercredi (8h30 et 11h30). Une accompagnatrice est présente dans le bus.

Pour plus de renseignements, contactez le responsable de l'association M. MURASZKO 04 77 22 49 17 / franckewa.muraszko@orange.fr

Le transport scolaire concerne essentiellement les coteaux. Il ne dessert pas l'école Francis Nicolas.

TARIFS

Restauration scolaire

ENFANTS L'HORMOIS	3.80 € le repas
ENFANTS NON L'HORMOIS	4.30 € le repas
ADULTES AUTORISÉS À UTILISER LE SERVICE	4.30 € le repas
ENFANT APPORTANT SON PANIER REPAS (PAI)	50% du tarif initial
REPAS RÉSERVÉ HORS DÉLAI (après la veille ouvrée à 9h)	Pénalité de 2 € en sus du repas consommé
REPAS NON RÉSERVÉ	Tarif initial doublé

Accueil de loisirs périscolaire

Du lundi au vendredi matin et soir

ENFANTS DOMICILIÉS SUR L'HORME				
Quotient familial	PÉRISCOLAIRE PAR ½ HEURE ENTAMÉE		ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ PAR PÉRIODE*	
	AVEC RÉSERVATION	SANS RÉSERVATION	2 JOURS / SEMAINE	3 JOURS / SEMAINE
De 0 à 450 €	0,44 €	0.60 €	10.3 €	15.75 €
De 451 à 700 €	0.53 €	0.71 €	2.3% du QF €	3.5% du QF €
> 700 €	0.61 €	0.83 €	16 €	24.50 €

* entre deux vacances scolaires

ENFANTS NON DOMICILIÉS SUR L'HORME				
Quotient familial	PÉRISCOLAIRE PAR ½ HEURE ENTAMÉE		ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ PAR PÉRIODE*	
	AVEC RÉSERVATION	SANS RÉSERVATION	2 JOURS / SEMAINE	3 JOURS / SEMAINE
De 0 à 450 €			11.25 €	17 €
De 451 à 700 €	0,75 €	0.90 €	2.5% du QF €	3.75% du QF €
> 700 €			17.50 €	26.30 €

* entre deux vacances scolaires

Accueil de loisirs extrascolaire

Le détail des tarifs est disponible sur www.ville-horme.fr

Transport scolaire

Le tarif est de 11,50 € / mois + la cotisation.

Contacts

Service Enfance et Jeunesse
education@ville-horme.fr
04 77 31 89 82



> RENTRÉE SEPTEMBRE 2018

INFOS PRATIQUES

INSCRIPTION

en ligne sur le Portail Famille ou
sur rendez-vous à la Maison de la Famille.

RENSEIGNEMENTS

04 77 31 89 82 ou education@ville-horme.fr

LES ENGAGEMENTS

- > Un **investissement important** de la Ville de L'Horme dans l'éducation.
- > Une **réflexion différenciée** pour les maternelles et les élémentaires.
- > Une **démarche globale et cohérente**, associant tous les partenaires, dans le cadre d'un **Projet Educatif Territorial (PEDT)**.
- > **Des activités périscolaires de qualité** dans les domaines artistiques, sportifs et scientifiques, mais aussi des moments de détente, respirations indispensables à l'équilibre de l'enfant.
- > **Un comité de pilotage, outil de suivi et d'évaluation** tout au long de l'année.